

**Service Surveillance et Contrôle
des Activités Maritimes**

Saint-Malo le 26/02/2021

Capitainerie du port de Saint-Malo

AVIS AUX USAGERS

03/2021

Objet : Interdiction de navigation // Pertuis de Saint-Malo

La Capitainerie informe les usagers :

Dans le cadre de la mise en place du tablier du pont de Saint-Malo, la navigation dans le pertuis et, par conséquent, l'accès au bassin Duguay-Trouin ainsi que sa sortie ne seront pas possibles pendant 3 jours, du :

Samedi 27 mars 2021 au lundi 29 mars 2021 inclus.

Les usagers du bassin Duguay-Trouin ainsi que les chantiers navals souhaitant effectuer des mouvements sur cette période seront invités à se signaler auprès de la Capitainerie ou du pôle technique Duguay-Trouin afin de solliciter un poste de repli au niveau du bassin Vauban avant le vendredi 26 mars.

De plus, la passerelle piétonne traversant le pertuis sera interdite à la circulation pendant 3 1/2 journées : les demi-journées prévisionnelles de fermetures sont les suivantes (susceptible d'évolution):

- Le 27/03 matin ;
- Le 28/03 matin ;
- Le 29/03 après-midi.

L'accès au quai de l'esplanade sera également restreint durant les 3 jours de manœuvres.


Ces modifications apparaîtront sur les feuilles d'horaires de l'écluse publiées sur le site du port :

<https://ports.bretagne.bzh/ports/ille-et-vilaine/saint-malo/>

IMPORTANT : Ces dates sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'arrivée réelle du pont par voie maritime et du déroulement des manœuvres.

Le Commandant de Port adjoint

Thomas de La Broise


CAPITAINE
PORT DE SAINT-MALO
Ecluse du Nave
28400 SAINT-MALO
Tél. 02 99 20 35 00 - Fax 02 99 20 36 80